

Séance ordinaire du 7 novembre 2016

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 7 novembre 2016, à 19 h 30, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin Richard Lapointe
 Martin Voyer Sylvain Lavoie
 Lévis Duchesne André Fortin

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : La directrice générale, Marie-Hélène Boily
 Le greffier, Mario Bouchard

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

2. 250.10.2016 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2016.
4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.1. Administration et développement :
 - 4.1.1. Rapport du maire sur la situation financière de la Ville.
 - 4.1.2. Approbation de la liste des comptes.
 - 4.1.3. Adoption du calendrier des séances pour l'année 2017.
 - 4.1.4. Approbation des prévisions budgétaires 2017 de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud.
 - 4.1.5. Nomination du maire suppléant pour agir au sein de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour l'année 2017.
 - 4.1.6. États comparatifs des activités financières et d'investissement au 31 octobre 2016.
 - 4.1.7. Motion de félicitations – Monsieur Eric Tremblay, récipiendaire de la médaille du gouverneur général du Canada pour ses résultats scolaires.
 - 4.2. Gestion du territoire :
 - 4.2.1. Demande de dérogation mineure n° 133-2016 soumise pour la propriété située au 19-1 à 19-4, rue Bergeron.
 - 4.2.2. Avis de motion – Adoption du règlement n° 206-2016 modifiant le règlement de zonage et ses amendements en vigueur.
 - 4.2.3. Adoption du premier projet de règlement n° 206-2016 modifiant le règlement de zonage et ses amendements en vigueur.
 - 4.2.4. Demande de subvention au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Chemins à double vocation.
 - 4.2.5. Octroi de contrats de gré à gré – Déneigement secteur Lac-à-la-Croix saison 2016-2017.
 - 4.2.6. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Travaux de drainage en zone agricole.
 - 4.2.7. Octroi d'un contrat à Pompe Saguenay – Acquisition d'une pompe d'eau usée pour la station Caron, route 169 – Appropriation à la taxe sur l'essence 2014-2018.
 - 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :

- 4.3.1. Octroi d'un contrat à Mageco Consultants inc. – Relevé et mise en plan des installations de l'horloge du parc Maurice Kirouac.
 - 4.3.2. Autorisation dépôt d'une demande d'aide financière au volet 2 du Fonds des petites collectivités (FPC) pour la rénovation et la transformation de la piscine municipale.
 - 4.3.3. Demande de prolongation de délai à l'entente Politique nationale de la ruralité intervenue avec la MRC de Lac-Saint-Jean-Est sur l'aménagement du site de plongée sous-marine au lac Vouzier.
 - 4.3.4. Achat de publicité au comité officiel de la finale provinciale des Jeux du Québec d'Alma 2017.
- 4.4. Rapport des activités du conseil :
- 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons, subventions et contributions.
- 5. Dépôt de la correspondance.
 - 6. Affaires nouvelles :
 - 6.1 Appui Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean – Demande d'aide financière réfection du pavillon Bernard-Angers.
 - 7. Période de questions des citoyens.
 - 8. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. 251.109.2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2016

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2016 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2016 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 252.11.2016 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'accepter le dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le tout conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* qui prévoit que ce rapport doit être déposé au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption.

Le texte du rapport sera publié dans le journal l'Informel édition du mois de décembre 2016, lequel est diffusé sur le territoire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 253.11.2016 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Mme Claude Brassard
Trésorière adjointe

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 18 octobre au 7 novembre 2016 laquelle totalise la somme de 428 794,57 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n°51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivis budgétaires de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 254.11.2016 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES POUR L'ANNÉE 2017

Considérant que l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

En conséquence, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie:

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017, qui se tiendront généralement le premier lundi de chaque mois et qui débuteront à 19 h 30, à la Mairie ainsi qu'au Centre communautaire.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

| | | | |
|------------|----------------------|--------------|--------|
| 16 janvier | Mairie | 14 août | Mairie |
| 6 février | Centre communautaire | 11 septembre | Mairie |
| 6 mars | Mairie | 2 octobre | Mairie |
| 20 mars | Centre communautaire | 20 novembre | Mairie |
| 3 avril | Mairie | 4 décembre | Mairie |
| 1er mai | Mairie | 18 décembre | Mairie |
| 15 mai | Centre communautaire | | |
| 5 juin | Mairie | | |
| 3 juillet | Mairie | | |

Adoptée à l'unanimité

4.1.4 255.11.2016 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL SECTEUR SUD

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix accepte les prévisions budgétaires 2017 de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud qui se chiffrent à un montant total de dépenses et revenus équilibrés d'une somme de 150 000 \$ dont une quote-part pour la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix qui se chiffre à 10 640 \$.

Adoptée à l'unanimité

4.1.5 256.11.2016 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR AGIR AU SEIN DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST - ANNÉE 2017

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin de nommer monsieur Richard Lapointe, conseiller municipal à agir à titre de maire suppléant au sein de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité

- Modifier l'indice d'occupation au sol à l'intérieur de la zone 128-R;
- Modifier les dispositions applicables aux projets intégrés commerciaux.

Que dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption soit accordée, le tout conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

**4.2.3 260.11.2016 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
N° 206-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZO-
NAGE ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR**

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le premier projet de règlement n° 206-2016 modifiant le règlement de zonage et ses amendements en vigueur en vue de :

- Modifier les usages autorisés à l'intérieur des zones 111-I et 143-I ;
- Créer une zone de villégiature à même une partie de la zone 44-F, en bordure de la route des Laurentides;
- Modifier les dispositions applicables à l'entreposage des véhicules de camping;
- Agrandir la zone 112-M à même une partie de la zone 111-I;
- Modifier l'indice d'occupation au sol à l'intérieur de la zone 128-R;
- Modifier les dispositions applicables aux projets intégrés commerciaux.

Adoptée à l'unanimité

**4.2.4 261.11.2016 DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DES
TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – CHEMINS
À DOUBLE VOCATION**

Considérant que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

Considérant que les critères du Programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

Considérant que le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la route locale à compenser;

Considérant que la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

Considérant que l'information ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

| Nom du chemin sollicité | Longueur à compenser (km) | Ressources transportées | Nbre de camions chargés/an |
|------------------------------|---------------------------|-------------------------|----------------------------|
| Route Saint-André (44840-01) | 3,9 km | Bois en longueur | 3 500 (approximativement) |

À ces causes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné, et ce, pour une longueur de 3,9 km.

Adoptée à l'unanimité

**4.2.5 262.11.2016 OCTROI DE CONTRATS DE GRÉ À GRÉ – DÉNEIGE-
MENT SECTEUR LAC-À-LA-CROIX SAISON 2016-
2017**

Considérant l'appel d'offres sur invitation donné le 3 octobre dernier concernant le déneigement du secteur Lac-à-la-Croix pour la saison hivernale 2016-2017;

Considérant la non-conformité à l'appel d'offres des trois (3) soumissionnaires.

À ces causes, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'octroyer de gré à gré, pour la période du 14 novembre 2016 au 30 avril 2017 les contrats de déneigement suivants :

| Entrepreneur | Endroit | Montant plus les taxes applicables |
|------------------------------|---|---|
| Déneigement Claude Guérin | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chemin d'accès menant aux bassins d'épuration et au bâtiment de pompage | Tarif horaire à 75 \$/heure Sur demande |
| Ferme M.M. Lapointe SENC | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rue Rouillac ▪ Chemin d'accès à la bibliothèque menant à l'arrière du centre communautaire ▪ Caserne rue Saint-Louis ▪ Accès à la passerelle de l'arboretum – rue de Crespieul ▪ Trottoir partant de la Caisse populaire jusqu'à l'école Jean XXIII incluant l'arrêt de la rue Saint-Paul (brigadier) ▪ Trottoir partant de la rue de Crespieul jusqu'à la rue Saint-Louis | Montant forfaitaire de 2 070 \$ pour les 5 premiers endroits Tarif horaire à 80 \$/heure |
| Monsieur Pascal Côté | Stationnement de l'arboretum | Montant forfaitaire de 300 \$ |

Adoptée à l'unanimité

4.2.6 263.11.2016 DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC - TRAVAUX DE DRAINAGE EN ZONE AGRICOLE

Considérant que la décision 407 939 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec a accordé à la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un agrandissement de son périmètre d'urbanisation;

Considérant que pour réaliser ce développement, il est nécessaire de gérer adéquatement les eaux de ruissellement provenant des terres agricoles en amont, afin d'éviter des débordements des eaux pluviales à l'intérieur des résidences à construire;

Considérant que ces travaux constituent des ouvrages non agricoles, puisque destinés à prévenir des problèmes à l'intérieur du périmètre urbain, et qu'en conséquence, il est nécessaire d'obtenir une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec avant de procéder.

À ces causes, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne :

Que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de réaliser les travaux décrits dans le document portant sur la capacité du réseau de fossés du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à recevoir un débit par ruissellement capté par puisard préparé par monsieur François Durand, ingénieur et agronome;

Que monsieur Donald Bonneau, directeur du service d'urbanisme soit désigné mandataire autorisé pour présenter cette demande pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Adoptée à l'unanimité

4.2.7 264.11.2016 OCTROI D'UN CONTRAT À POMPE SAGUENAY – ACQUISITION D'UNE POMPE D'EAU USÉE POUR LA

**STATION CARON, ROUTE 169 – APPROPRIATION À
LA TAXE SUR L'ESSENCE 2014-2018**

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'accorder à Pompe Saguenay le contrat d'acquisition d'une pompe d'eau usée pour la station Caron sur la route 169 pour la somme de 5 275,80 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 3 novembre 2016 et d'approprier cette somme à la taxe sur l'essence 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE

4.3.1 265.11.2016 OCTROI D'UN CONTRAT À MAGECO CONSULTANTS INC. – RELEVÉ ET MISE EN PLAN DES INSTALLATIONS DE L'HORLOGE DU PARC MAURICE KIROUAC

Considérant qu'un comité a été formé afin d'analyser la réfection ou le remplacement de l'horloge du parc Maurice Kirouac;

Considérant l'état de détérioration et les coûts onéreux quant à sa restauration;

Considérant la recommandation du comité et la volonté du conseil municipal de démanteler l'horloge existante dans le parc Maurice Kirouac afin d'y implanter une scène extérieure permanente avec son pour animer le parc.

À ces causes, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'octroyer à Mageco Consultants inc. le contrat de faire le relevé et la mise en plan des installations existantes à un taux horaire de 77,50 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 1er novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

4.3.2 266.11.2016 AUTORISATION DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU VOLET 2 DU FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS (FPC) POUR LA RÉNOVATION ET LA TRANSFORMATION DE LA PISCINE MUNICIPALE PHASE 1

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser madame Marie-Hélène Boily, directrice générale à agir à titre de mandataire de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix afin de présenter une demande d'aide financière en ligne sur le portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) au Fonds des Petites Collectivités (FPC) – Infrastructures collectives (Volet 2) dans le cadre du projet de rénovation et de transformation de la piscine municipale (Phase 1), dans lequel la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet pour une contribution maximale de 750 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

4.3.3 267.11.2016 DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI À L'ENTENTE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ INTERVENUE AVEC LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE DE PLONGÉE SOUS-MARINE AU LAC VOUZIER

Considérant le processus d'acquisition long et complexe de l'emplacement sur lequel sera aménagé le nouveau site de plongée sous-marine au lac Vouzier;

Considérant l'autorisation à Environnement CA à la séance du 17 octobre 2016 à présenter une demande d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la Qualité de l'Environnement* pour le projet de relocalisation d'un quai flottant pour la plongée sous-marine et d'un accès au lac Vouzier;

Considérant que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix prévoit recevoir une réponse du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques vers le mois de février 2017;

Considérant que l'entente de la Politique nationale de la ruralité intervenue avec la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour ce projet prend fin le 30 novembre 2016.

À ces causes, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe de demander à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est de reporter l'échéance de l'entente de la Politique nationale de la ruralité pour le projet d'aménagement du site de plongée sous-marine au lac Vouzier au 30 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité

4.3.4 268.11.2016 ACHAT DE PUBLICITÉ AU COMITÉ OFFICIEL DE LA FINALE PROVINCIALE DES JEUX DU QUÉBEC D'ALMA 2017

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser l'achat de publicité auprès du comité officiel de finale provinciale des Jeux du Québec d'Alma 2017 pour la somme de 3 500 \$ plus les taxes applicables, le tout selon l'entente intervenue avec monsieur Sylvain Ouellet, directeur général du comité.

Adoptée à l'unanimité

4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil municipal.

- Conseil d'administration Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
- Conseil d'administration Office municipal d'Habitation
- Comité de vérification des comptes de la Ville
- Rencontres de citoyens
- Rencontre avec les représentants du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé
- Conseil d'administration Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité
- Comités loisirs, culture, tourisme et qualité de vie
- Comité consultatif d'urbanisme
- Représentation brunch Bell
- Réunion Corporation de développement commercial, industriel et touristique
- Réunion à Québec sur le dossier de la forêt – Fédération québécoise des municipalités
- Réunions MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Déjeuner avec les maires du secteur Sud
- Vernissage à la bibliothèque de l'artiste Judith Tremblay
- Rencontre Corporation d'innovation et développement Alma-Lac-Saint-Jean-Est (CIDAL)
- Réunion comité forêt secteur Sud
- Rencontre avec le député monsieur Alexandre Cloutier
- Revendication contre le dossier Optilab à Alma
- Rencontre avec les travailleurs de rue
-

4.4.1 269.11.2016 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONS ET SUBVENTIONS

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, les versements suivants :

| <i>Demandeur</i> | <i>Demande</i> | <i>Montant accordé</i> |
|-----------------------------|--|-------------------------------|
| Club Eau-Bois Métabetchouan | Subvention cocktail pour la soirée annuelle du 12 novembre | 75 \$ |

| | | |
|--|--|----------------------------------|
| Opération Nez rouge | Aide financière 32 ^e édition | 50 \$ |
| Club Silhouette de Mé-tabetchouan-Lac-à-la-Croix | Aide financière – Mise à jour du tableau publicitaire à l'aréna | 150 \$ |
| Ville d'Alma | Invitation cérémonie dans le cadre des commémorations du jour du jour du Souvenir le 11 novembre | Représentation monsieur le maire |
| Chœur Aquilon | Concert de Noël | 10 billets 200 \$ |

Adoptée à l'unanimité

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 270.11.2016 APPUI CAMP MUSICAL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – DEMANDE DE SUBVENTION RÉFECTION DU PAVILLON BERNARD-ANGERS

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'appuyer le Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans sa demande de subvention au Programme de rénovation des infrastructures à être déposée auprès du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation dans le cadre des travaux leur permettant de refaire une partie du revêtement extérieur du Pavillon Bernard-Angers.

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- Problématique du chauffage de l'aréna dans la fin de semaine du 4,5 et 6 novembre;
- Renouvellement du contrat du Rigolet et l'offre de services;
- Prise de données des terrains (mesures, localisation des services municipaux par des techniciens du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Prix de vente des terrains à être développés (être attractif);
- Règlement de modifications au zonage (n° 206-2016);
- La tenue des séances du conseil au centre communautaire;
- Tarification de la route de la Montagne aux résidents d'Hébertville.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 H 40, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier